

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/2794(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Points de recharge pour les véhicules à moteur de catégorie L, l'alimentation électrique à quai des bateaux de la navigation intérieure, l'alimentation en hydrogène pour le transport routier et l'alimentation en gaz naturel pour le transport routier et par voie d'eau.	
Complétant 2013/0012(COD)	
Sujet	
3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises	
3.60.02 Industrie pétrolière, carburants	

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2794(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	TRAN/9/01130